NORMANVILLE

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 12 octobre, le Conseil Municipal de Normanville dûment convoqué le 7 octobre 2021, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Normanville sous la Présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Monsieur Philippe VIVIER
Monsieur Arnaud MABIRE
Monsieur Jean-Luc DEPAUW
Monsieur Dimitri DUREL
Monsieur Ludovic FRIARD
Madame Aurélia MAUBOUSSIN
Monsieur Jean-Pascal RUIZ
Madame Anne HEURTAUX
Madame Stéphanie LOURETTE
Madame Marie-Noëlle LE MEILLEUR
Monsieur Daniel GALLIE
Madame Michèle LE ROUX
Madame Claudine COUVRAT

ETAIENT ASBSENTS EXCUSES

Monsieur Jean-Pierre COLLAS – Pouvoir à Philippe VIVIER
Madame Nadège URBANSKI

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents ou représentés : 13
Nombre de membres votants : 13

La séance est ouverte à 20 h 30

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu du 14 septembre 2021 est adopté à l'unanimité.

► Salle des fêtes – Pompe à Chaleur

La Pompe à chaleur devrait être installée vers le 15 décembre 2021. Pas de chauffage actuellement à la salle des fêtes

► SIEGE

- Remplacement sur 2021 de 20 lanternes : salle des fêtes, rue de de l'Eglise et rue des Acacias
- Estimation financières pour la programmation 2022 :

Enfouisement des réseaux, tranche 4 de la route de la vallée :

Distribution Publique Montant total TTC 100 000€ + 39 000€ (effacement Haute tension isolée) Part communale a 100% HT 25 000€ + HT 32 500€ (partie Haute tension seule) *La TVA étant prise en charge par le S.I.E.G.E*
Eclairage Public Montant total TTC 40000€ Part communale à 20% HT 6666.67€ *La TVA étant prise en charge par le S.I.E.G.E*
Réseau Télécom Montant total TTC 28000€ Part communale à 30% HT + T.V.A 11666.67€ *La TVA payée par la commune au S.I.E.G.E, non récupérable*

Eclairage public de l'allée du Château :

Eclairage Public Montant total TTC 20000€ Part communale à 40% HT 6666.67€ *La TVA étant prise en charge par le S.I.E.G.E*

► Terrain multisports – Fissures du sol

Le sol du terrain est toujours fissuré malgré l'intervention de Renov'sports en juin dernier. Le dossier est en cours de réclamation avec Cad'En, le maître d'œuvre. Un courrier recommandé sera adressé, suite au conseil municipal à Renov'sports.

► Allée de l'Escale

Travaux terminés

► Chemin d'accès Mairie-Escale-Kiosque
Travaux terminés

► Domaine de la Pommeraie
Rencontre avec le service voirie d'Evreux Porte de Normandie le 8 octobre 2021 pour l'étude de la réfection de la voirie du « Domaine de la Pommeraie ».

► Domaine de la Combe
Demande de devis pour signaler le Lotissement « Domaine de la Combe ». Prévoir 2 panneaux de signalisation, route de la Vallée/Intersection de l'allée fleurie et rue du stade à l'entrée du lotissement des Reinettes).

► Groupe scolaire – Plantation d'un chêne sur l'Arborétum, le 27 novembre 2021 en présence des anciens élèves de CM2. Devis en cours.

► Mesures CO2 Groupe Scolaire NHC-PRO
Le devis a été signé pour la mise en place des capteurs au groupe scolaire.

DELIBERATIONS

DB2021.056 - Démission Michèle LE ROUX 4ème Adjointe

Vu le courrier du 5 octobre 2021 de la Préfecture de l'Eure, et conformément aux dispositions de l'article L.2122-15 du Code Général des Collectivités territoriales, Monsieur le Préfet accepte la

démission de Madame LE ROUX Michèle, de son mandat de conseillère municipale et, par conséquent de sa fonction de 4ème adjointe au Maire.

Monsieur VIVIER, Maire de Normanville informe les membres du Conseil Municipal de la démission de Madame LE ROUX Michèle, 4ème adjointe au Maire à compter du 5 octobre 2021.

DB2021.057 - Election d'un nouvel adjoint au maire suite à une démission/un décès

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,

Vu la délibération n° 2020.008 du 25 mai 2020 portant création de 4 postes d'adjoints au maire et relative à l'élection des adjoints au maire,
Vu l'arrêté municipal n°2020.047 du 26 mai 2020 donnant délégation de fonction et de signature du maire aux adjoints,
Vu l'arrêté municipal n° 2021.050 du 13 octobre 2021 retirant ses délégations de fonction et de signature du maire à Michèle LE ROUX, 4ème adjoint,
Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au maire dont la démission a été acceptée par monsieur le préfet par courrier reçu le 5 octobre 2021,
Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le conseil municipal peut décider que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu démissionnaire,
Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant,
Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,
Après en avoir délibéré,

Article 1er : Décide que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant,

Article 2 : Procède à la désignation du 4ème adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Sont candidats :	Anne HEURTAUX
Nombre de votants :	13
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	13
Nombre de bulletins blancs et nuls :	0
Nombre de suffrages exprimés :	13
Majorité absolue :	13
Ont obtenu :	13

Article 3 : Madame Anne HEURTAUX est désignée en qualité de 4ème adjointe au maire.

DB2021.058 – Bibliothèque - Désherbage

Conformément au code général des collectivités territoriales, et notamment les articles qui régissent les modalités de désaffectation et d'aliénation des biens du patrimoine communal,
Considérant qu'il est nécessaire de valoriser une politique de régulation des collections de la bibliothèque municipale,
Conformément aux directives de la bibliothèque départementale de l'Eure
DEFINIT comme suit les critères et les modalités d'élimination des ouvrages n'ayant plus leur place au sein des collections de la bibliothèque municipale, à savoir :

- mauvais état physique ou contenu manifestement obsolète : les ouvrages éliminés seront détruits et, si possible, valorisés comme papier à recycler;

- nombre d'exemplaires trop important par rapport aux besoins : les ouvrages éliminés pour cette raison seront proposés à des institutions qui pourraient en avoir besoin (maisons de retraite, hôpitaux…) ou à défaut détruits et, si possible, valorisés comme papier à recycler.

Formalités administratives : dans tous les cas, l'élimination des ouvrages sera mentionnée par un procès-verbal, et les documents annulés sur les registres d'inventaire.

DESIGNE Madame Laure FORTRYE, Adjoint Territorial du Patrimoine à la Bibliothèque de Normanville – ESCALE 6, rue du Robichon, pour procéder à la mise en œuvre de la politique de régulation des collections telle que définie ci-dessus, et de signer les procès-verbaux d'élimination.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

DB2021.059 - EPN Gardes Particuliers

► Dans le cadre de la mise en place des gardes particuliers au sein d'Evreux Portes de Normandie, il est proposé que les 6 premiers mois à compter de septembre 2021, soient financièrement pris en charge par l'agglomération,
► Pour réaliser un budget au-delà de cette période de gratuité, il est nécessaire de donner un avis sur la proposition de ce service.
► Un dossier cadastral doit être constitué pour ce projet. La sous-Préfecture propose que le Président de l'EPN soit l'unique commettant.
Les membres du Conseil Municipal de Normanville donnent un avis favorable à la mise en place des gardes particuliers au sein d'Evreux Portes de Normandie et autorisent le Président de l'EPN de représenter la Commune de Normanville.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

DB2021.060 – DM13- 2 potelets Route de Louviers

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	399.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	**399.00 €**	
D 023 : Virement section investissement		399.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		**399.00 €**
D 204132 : ROUTE DE LOUVIERS		399.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées		**399.00 €**
D 458110 : Opération sous mandat n°10		399.00 €
TOTAL D 4581 : Investissement sous mandat		**399.00 €**
D 458210 : Opération sous mandat n°10		399.00 €
TOTAL D 4582 : Investissement sous mandat		**399.00 €**
R 021 : Virement de la section de fonct		399.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		**399.00 €**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

DB2021.061 – DM14- Bande blanche - Route de la Vallée

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	539.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	**539.00 €**	
D 023 : Virement section investissement		539.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		**539.00 €**
D 204132 : Route de la Vallée		539.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées		**539.00 €**
D 458111 : Opération sous mandat n°11		539.00 €
TOTAL D 4581 : Investissement sous mandat		**539.00 €**
D 458211 : Opération sous mandat n°11		539.00 €
TOTAL D 4582 : Investissement sous mandat		**539.00 €**
R 021 : Virement de la section de fonct		539.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		**539.00 €**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

DB2021.062 – DM15- Clés signatures Berger Levrault

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	1 080.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	**1 080.00 €**	
D 023 : Virement section investissement		1 080.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		**1 080.00 €**
D 2183 : MAIRIE		1 080.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		**1 080.00 €**
R 021 : Virement de la section de fonct		1 080.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		**1 080.00 €**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

DB2021.063 - Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi)

La procédure d'élaboration du RLPi (menée par le service Planification assisté dans la maîtrise d'ouvrage par le groupement de bureaux d'étude Even-Conseil) a été prescrite par délibération du Conseil EPN du 13 octobre 2020.
Elle vise à établir un document réglementaire ayant pour grands objectifs :
- d'encadrer les dispositifs de publicité sur le territoire
- de s'engager dans une démarche de préservation du cadre de vie et de protection de l'environnement (insertion architecturale, urbanistique,…)

En parallèle des modalités de concertation, pour l'information vis-à-vis des habitants, des acteurs économiques et associations, la délibération de l'EPN fixe des modalités de collaboration pour associer les communes et leurs élus aux différents travaux du RLPi (engagés depuis juin 2021), à travers plusieurs instances (Conférence des Maires, Comité de pilotage, Comité technique).

Pour le Comité de pilotage, il est prévu que chaque commune nomme un(e) élu(e) référent(e) (maire, adjoint ou conseiller) afin :

➲ d'être le relais technique de l'avancée des travaux lors des comités de pilotage

➲ de restituer le travail mené au fur et à mesure, au sein de chaque Conseil municipal
Les membres du Conseil Municipal nomment : Arnaud MABIRE

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

DB2021.064 - Acquisition d'une bande de terrain rue du Stade & Résiliation de bail à ferme/bail de chasse

Vu la décision de la Commune de Normanville de créer un cheminement doux le long de la rue du stade,
Vu la délibération DB2021.016 du 25 mars 2021,
Vu l'accord de principe du 19 février 2021 de « Mon Logement 27 » – 10, Boulevard Georges Chauvin 27000 concernant la cession d'une bande de terrain à la Commune de Normanville située au long de la rue du Stade à Normanville issue des parcelles B312 (10 228 m²) et B462 (60 8214 m²) allant de l'allée fleurie desservant le lotissement « les Reinettes » jusqu'au Domaine de la vallée.
Vu la proposition de vente de Mon logement 27 au prix de 1 € le m² la bande de terrain
Vu le plan du document de modification du parcellaire cadastral N°431H en date du 22 juin 2021 par Monsieur DEGROOTE, géomètre.

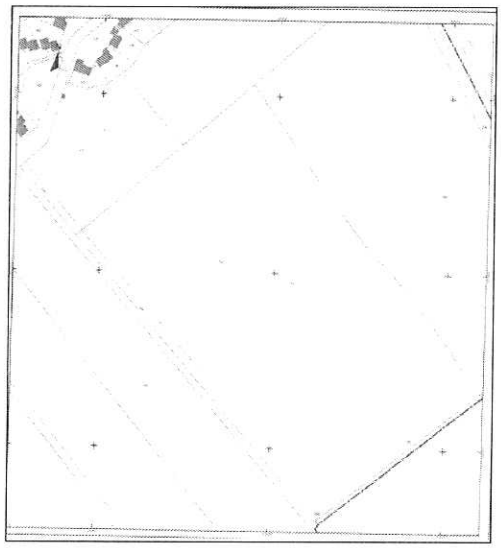

Vu l'extrait cadastral modèle 1, établit par Monsieur DEROOTE, géomètre

DESIGNATION DES PROPRIETES										
Département : 027					*Commune :* 439	NORMANVILLE				
Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	n° plan	Contenance
B	0312			LES FRICHES MAUBERT	1ha02a28ca		439 0000431	B	0537	0ha98a25ca
							439 0000431	B	0538	0ha04a03ca
B	0462			LES FRICHES MAUBERT	6ha08a21ca		439 0000431	B	0539	5ha87a98ca
							439 0000431	B	0540	0ha20a23ca

Les membres du conseil municipal :

► Donnent pouvoir à Messieurs Philippe VIVIER et Arnaud MABIRE pour signer tout document relatif l'acquisition des parcelles :

- B538 – 0ha 04a 03ca
- B540 – 0ha 20a 23ca

Soit un total de 2 426 m² au prix de 2426 euros (Deux mille quatre cent vingt-six euros)
Règlement par mandat administratif (virement bancaire)

► Donnent pouvoir à Monsieur le Maire pour faire une résiliation du bail à Ferme et du bail à Chasse de la parcelle B540, issue de la parcelle B462 et l'autorise à signer tout document relatif à cette résiliation.

Un acte administratif sera établi par le secrétariat de la Mairie de Normanville.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

DB2021.065 - Accord de principe - Rétrocession de la voirie du Domaine de la Combe

Les membres du conseil municipal :

Donnent un accord de principe pour la rétrocession de la voirie du Domaine de la combe sans les noues, sous réserve de l'accord des services techniques d'Evreux Portes de Normanville.

Le coût de cette rétrocession (Frais de Notaire, géomètre, travaux,....) sera à la charge de Mon logement 27

Donnent pouvoir à Messieurs Philippe VIVIER et Arnaud MABIRE pour signer tout document relatif à cette rétrocession.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

DB2021.066 – Modification convention d'adhésion au Service Médecine du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure -

La Convention d'adhésion au Service de la médecine préventive du Centre de Gestion de l'Eure évolue **à compter du 01/01/2022** afin d'adapter le modèle organisationnel au contexte évolutif, notamment au regard de la mise en œuvre d'entretiens Santé au Travail Infirmiers (ESTI) et du possible recours à la téléconsultation ;

Monsieur le Maire expose que la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, article 25 (2ème et 4ème alinéas) autorise les Centres de Gestion à passer des conventions pour l'exercice de missions **facultatives**. Un service Médecine est proposé aux collectivités et établissements. Une convention portant sur les modalités d'exercice de la mission afférente doit être établie. Elle sera mise en œuvre dès signature par les parties.
Le tarif est fixé à 65 €uros la visite.

Le conseil municipal de Normanville :

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec le Centre de Gestion de l'Eure et ce, conformément à l'exemplaire exposé ci-après
- Autoriser Monsieur le Maire à procéder à toutes formalités afférentes

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

DB2021.067 - 2 potelets route de Louviers

- Donnent un avis favorable aux devis de La Signalisation Routière ° 21/1674 du 21 septembre 2021 et ouvrent les crédits nécessaires
  - Montant HT : 332,00 €uros
  - Montant TTC : 398,40 €uros

Conventions de mandat Conseil Départemental de l'Eure

Les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur Philippe VIVIER, Maire de Normanville à signer les conventions de mandat pour la fourniture et la pose de 2 potelets boule, route de Louviers (RD155)

Montant des travaux

Montant HT : 332,00 €uros - Montant TTC : 398,40 €uros

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

DB2021.068 – Marquage au sol en bande continue - Route de la Vallée

- Donnent un avis favorable aux devis de La Signalisation Routière ° 21/1673 du 21 septembre 2021 et ouvrent les crédits nécessaires
  - Montant HT : 449,11 €uros
  - Montant TTC : 538,93 €uros

Conventions de mandat Conseil Départemental de l'Eure

Les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur Philippe VIVIER, Maire de Normanville à signer les conventions de mandat pour mise en œuvre d'un marquage au sol en bande continue, route de la vallée (RD52).

Montant des travaux

Montant HT : 449,11 €uros - Montant TTC : 538,93 €uros

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

COMPTES RENDUS

Commissions EPN

Commission 1 : ATTRACTIVITE
Attractivité économique– Tourisme - Enseignement supérieur & Recherche - Développement des usages numériques – Aménagement du territoire – Mobilités – Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie – Lutte contre les nuisances sonores et la pollution de l'air
Commission 2 : EAU
Eau et assainissement – Grand Cycle de l'Eau – Biodiversité
Commission 3 : EQUILIBRE TERRITORIAL
Equilibre territorial et social de l'habitat - Politique de la ville — CISPD - Cohésion sociale – Emploi –Petite enfance – Accueil des gens du voyage – Fourrière animale
Commission 4 : VOIRIE/GESTION DES DECHETS
Voirie – Stationnement - Gestion des déchets - Propreté
Commission 5 : FINANCES
Finances – Grand équipements

- EPN - Compte rendu Conseil communautaire du 28 septembre 2021,
- EPN Elaboration PPGDLSID 11 octobre 2021,
- EPN Relevé de 2ème Commission 15 septembre 2021,
- EPN Procès-verbal de la 1ère Commission du 14 septembre 2021,
- EPN PLUi-HD modification 1 Réunion plénière du 9 septembre 2021,
- DGFIP Présentation des missions du Conseiller aux Décideurs Locaux pour les collectivités membres de la CA EPN,
- EPN Extrait du Compte rendu Bureau communautaire du 17 septembre 2021,
- EPN Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) collaboration avec les communes,
- EPN PV 3ème commission du 9 septembre 2021,
- EPN PV Commission 5 du 23 septembre 2021.

COURRIER DU MAIRE

- GUILLAUME Florian Apiculteur amateur recherche emplacement pour ruches, Proposition parcelles Route de Gaillon
- PREFECTURE Courrier de M. le préfet de l'Eure relatif à l'état de la vaccination dans votre commune – 85 % des administrés sont vaccinés,
- M. BALLOT Projet micro crèche – Pas de local communal à proposer
- Préfecture - Réunion organes délibérants – Reprise du Conseil Municipal dans la salle de la mairie,
- M. COUDRAY Horaires T5 – Problème de retard de son enfant suite au changement des horaires de passage du bus.

QUESTIONS ET SUJETS DIVERS

- JO et paralympiques en France 2024,
- EPN - Synthèse des obligations en matière de Pass Sanitaire et de Vaccin,
- URBANISME – Les déclarations Préalables simples seront traitées par la commune,
- La Newsletter réalisée par Monsieur DEPAUW est en ligne,
- Halloween – vendredi 29 octobre 2021
- Cérémonie du 11 novembre 2021 – 11 h à la mairie
- Vœux du maire le 7 janvier 2022,
- Repas des anciens – Dimanche 16 janvier 2022
- Fête de l'Eté - Samedi 25 juin 2022 avec un feu d'artifice,

Prochain Conseil Municipal MARDI 18 NOVEMBRE 2021

ONT SIGNE LE REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS :